

## ROMENAY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 25 Septembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusé : FERRARIS Pierre. Absent : Néant. Secrétaire de séance : CHARPIGNY Mathilde) a pris les décisions suivantes :

#### P.L.U. : APPROBATION DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) EMPORTANT MODIFICATION DE PERIMETRE DE PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES (PPM)

- a décidé, par 15 voix pour et 3 abstentions d'approuver le projet du PLU présenté au conseil municipal.
- l'approbation du PLU emporte modification des périmètres de protection des quatre monuments historiques du centre bourg de Romenay (ferme du champ bressan ; vestiges de l'enceinte fortifiée ; maison à pans de bois et maison dite du lieutenant-juge).

#### P.L.U. : DELIBERATION AUTORISANT M. LE MAIRE A SOLLICITER PLUSIEURS DEVIS POUR LA REPROGRAPHIE DU DOSSIER PLU + PPM + DOSSIER ZONAGE ASSAINISSEMENT ET L'AUTORISANT A RETENIR LE DEVIS LE MIEUX DISANT

- autorise par 17 voix pour et 1 abstention M. le Maire à effectuer une consultation d'entreprises et solliciter plusieurs devis pour la reprographie des dossiers définitifs du PLU, du PPM et du zonage d'assainissement, en vue de leur diffusion à l'ensemble des personnes publiques associées et aux différents services concernés.
- autorise par 17 voix pour et 1 abstention M. le Maire à retenir le devis le mieux disant et passer la commande.

#### ZONAGE D'ASSAINISSEMENT : APPROBATION DE LA REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

- a décidé à l'unanimité d'approuver la révision du zonage d'assainissement telle qu'elle a été présentée au conseil municipal.

#### PROPOSITION D'INSTITUTION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) SUR LES ZONES CONSTRUITES ET CONSTRUCTIBLES

- a décidé à l'unanimité d'instituer un droit de préemption urbain sur l'ensemble du territoire de la commune de Romenay.

#### TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES – TAP : ANNULLATION DE LA DELIBERATION DU 28.08.2014 AUGMENTANT LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL DE Mme MOINE Catherine (20H au lieu de 17H30) DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (ANNULATION A LA DEMANDE DE L'INTERESSEE ET MAINTIEN A 17H30)

- a décidé par 17 voix pour et 1 abstention d'annuler sa délibération n°2014-125 du 28.08.2014 relative à la création d'un poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 20H00.
- a décidé par 17 voix pour et 1 abstention de conserver le poste d'adjoint du patrimoine de 2<sup>ème</sup> classe d'une durée hebdomadaire de 17H30 minutes.

#### FEU D'ARTIFICE DU 14.08.2014 : PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES REPAS DES ARTIFICIERS

- a décidé par 17 voix pour et 1 voix contre de prendre en charge les frais de repas des artificiers présents lors du feu d'artifice du 14.08.2014 qui s'élèvent à la somme de 45.50 €.

#### PROJET LOTISSEMENT « LES GUIBLANCHES 3 » - EXTENSION RESEAU TELECOM : PRISE EN CHARGE DU MONTANT DE LA PARTICIPATION COMMUNALE (6697.00 €)

- a validé par 17 voix pour et 1 abstention le plan de financement tel que présenté au conseil municipal et relatif à l'alimentation au réseau de télécommunication du projet de lotissement « Les Guiblanches 3 ».
- a décidé par 17 voix pour et 1 abstention de prendre en charge le montant de la participation communale (selon chiffrage établi par le SYDESL) s'élevant à 6697.00 € TTC.
- donne pouvoir à M. le Maire afin de passer commande pour la réalisation desdits travaux d'extension au réseau de télécommunication et pour entreprendre toutes les démarches nécessaires s'y rapportant.

#### BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

|                           | <i>RECETTES</i> | <i>DEPENSES</i> |
|---------------------------|-----------------|-----------------|
| SECTION DE FONCTIONNEMENT | C/6419 2500 €   | C/6574 2500 €   |
| SECTION D'INVESTISSEMENT  | C/024-00 5000 € | C/202-35 5000 € |
| TOTAL                     | 7500 €          | 7500 €          |

**SOL DE BRESSE MUSIC – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 3051.69 € (MONTANT CORRESPONDANT AU SOLDE DU COMPTE BANCAIRE PRECEDEMMENT DETENU PAR L'HARMONIE MUNICIPALE DE ROMENAY ET VERSE PAR LE CREDIT AGRICOLE SUR LE COMPTE DE LA COMMUNE A LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION)**

- a décidé à l'unanimité d'allouer à l'Association Sol de Bresse Music une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 3051.69 €.

**SUITE DIAGNOSTIC : ETAT CRITIQUE DE L'ESCALIER D'ACCES AU CLOCHER DE L'EGLISE – PROJET DE REFECTION AVEC UN CHIFFRAGE PREVISIONNEL DES TRAVAUX POUR BUDGETISATION 2015**

- a décidé à l'unanimité de programmer les travaux de réfection (remplacement) de l'escalier d'accès au clocher de l'église sur l'année 2015.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2015.

- autorise à l'unanimité M. le Maire à effectuer en 2015 un MAPA ou une consultation d'entreprises pour la réalisation de ces travaux de réfection.

**AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME**

- a donné, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de permis de construire déposée par le GAEC VILLAROUX pour la construction d'un hangar agricole de 1446 m<sup>2</sup> pour stockage de foin sur sa propriété située au lieudit «Villaroux – 4320 Route de Villaroux » (suite incendie).

- a donné à l'unanimité un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. et Mme ELMER-RUTTIMANN Erwin et Irene pour la pose de 5 fenêtres de toit sur leur propriété située au lieudit « Grange – 64, Impasse de Grange ».

- a donné, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par M. GARNIER Roland pour des travaux de raccord de peinture sur façade sur sa propriété (indivision GARNIER) située « 1, Rue des Jardins ».

- a donné, à l'unanimité, un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par la SCI Anne Marie Rose pour la fermeture d'une véranda sur terrasse de 7 m<sup>2</sup> sur sa propriété située au lieudit « 3166, Route de la Brosse ».

**A PRIS CONNAISSANCE :**

- de la date de formation incendie du personnel communal en parallèle avec le personnel de la maison médicale (18/11/2014).

- de l'état d'avancement des travaux de chauffage de la salle des fêtes (70% réalisés).

- de la programmation du début des travaux de la bascule pour la fin du mois d'octobre.

- de la réception du nouveau véhicule communal IVECO.

- de la nomination d'un nouvel ABF placé sous l'autorité de M. AUBERTIN : M. Dominique BRENEZ.

- du compte-rendu de la réunion INSEE (recensement de la population) du 10.09.2014 à ST MARCEL

- des statistiques de fréquentation du musée du Champ Bressan pour les Journées Européennes du Patrimoine + bilan des visites de la saison 2014

**A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES**

**Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au secrétariat de la Mairie.**

**LE MAIRE,  
Didier GEROLT.**

